

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 1^{er} avril 2016

Audrey AZOULAY, ministre de la Culture et de la Communication, confie à Jacques RENARD une mission de médiation relative au festival international de la bande dessinée d'Angoulême

Le festival international de la bande dessinée d'Angoulême, créé en 1974, est un grand rendez-vous populaire, rassemblant chaque année un large public.

Organisé avec le soutien de l'État, des collectivités territoriales, du Centre national du Livre et de nombreux partenaires, il joue un rôle essentiel pour l'économie du secteur de l'édition et de la vie culturelle locale, et participe au rayonnement international de la bande-dessinée.

A la demande de l'ensemble des parties intéressées, Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, confie une mission de médiation et de propositions à Jacques Renard.

Il devra assurer, avant la fin du premier semestre 2016, une médiation entre les différents acteurs impliqués dans le festival d'Angoulême (organisateurs, pouvoirs publics, professionnels du secteur du livre, institutions culturelles locales). Afin de poser les conditions d'un bon déroulement de l'édition 2017 et de préfigurer les évolutions de la manifestation nécessaires à sa pérennisation.

En lien avec l'ensemble des acteurs régionaux et nationaux concernés, Jacques Renard devra également poser, avant la fin de l'année, les orientations d'une stratégie opérationnelle commune entre les différentes institutions qui concourent à promouvoir la culture de l'image et son économie à Angoulême.

Ancien haut fonctionnaire du ministère de la Culture et de la Communication, Jacques RENARD a été choisi pour sa grande expertise dans le champ culturel. Il a notamment été directeur général de la Bibliothèque nationale de France et a déjà conduit avec succès plusieurs missions de médiation.

Contact

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse
01 40 15 80 20
service-presse@culture.gouv.fr